

**Adecco** Training

**DLR** 

LA FÉDÉRATION DES MATÉRIELS

**DLR** 

COMMISSION CPMDG  
MÉTIER ET MATÉRIELS DE LA GRUE À TOUR



**WEBINAIRE**

**FORMATION  
MONTEUR DE GRUES À TOUR  
GMA GME**

# PRÉCAUTION

**Ce webinaire a été préparé à destination des entreprises qui souhaitent former leurs collaborateurs actuels et futurs**

**Les questions qui concernent les organismes de formation seront traitées dans le cadre d'une autre instance**



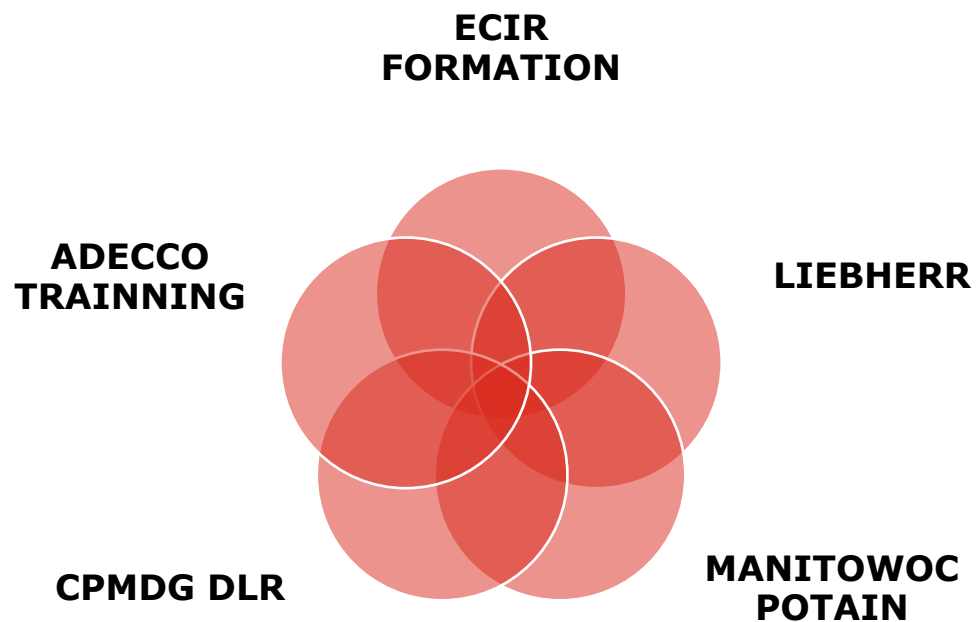
Quel est le contexte ?

# La profession s'est organisée pour créer un titre de « Monteur de grues à tour »

- > Pour former de nouveaux talents et **garantir la valorisation et la reconnaissance** de ce métier, en y ajoutant une action de **sécurité globale**.
- > Pour renforcer **l'Attractivité** du métier et des postes ouverts dans les entreprises
- > Pour prendre en compte les changements suivants :
  - **Évolution technologique** des grues à tour
  - Augmentation des **exigences** des chantiers de construction
  - Prise en compte des **risques** encourus, significatifs pour les intervenants et les personnes en co-activité sur les chantiers
  - Reconnaissance du métier par les diverses **institutions professionnelles**



# Un long travail coopératif a été mené avec tous les acteurs de l'écosystème



**Le premier succès : le dépôt du titre**





Que reste-t-il à faire ?

# Ce qu'il reste à faire

Formalisation  
des  
référentiels  
de  
compétences  
& d'évaluation  
pour dépôt  
auprès de  
France  
compétences

2 promotions  
de 8  
personnes  
formées

Mesure du  
taux  
d'insertion  
dans le métier  
visé à 6 mois

Fonds  
Apprentissage





Que propose DLR ?



# DLR vous propose une démarche en 2 étapes

2 promotions d'avril à juin 2023:

soit 16 personnes qui suivront le cursus de formation, chacun avec une entreprise accompagnante

Ensuite,  
l'apprentissage et son financement spécifique



# Les candidats recherchés



## Public concerné

Toute personne étant amenée à participer à l'implantation et le montage, puis le démontage, de grues à tour dans un environnement de chantier

Toute personne souhaitant acquérir les compétences de monteur de grues à tour définies précédemment

Avoir a minima, le niveau collège 3ème

Être éligible au contrat de professionnalisation \*

Maîtrise du français lu, écrit, parlé (indispensable pour l'acquisition des connaissances et la signature des documents de travail)



- **Le contrat de professionnalisation** dit aussi « **contrat Pro** » est un **contrat de travail en CDD ou en CDI assorti d'une formation en alternance.**
- Accessible
  - aux **jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus,**
  - aux **demandeurs d'emploi de 26 ans et plus,**
  - et aux **bénéficiaires de minima sociaux.**

# Le parcours (1/4)



## Rappel du cursus global de formation, en alternance entre les centres de formation agréés et l'entreprise accompagnante :

- Durée totale de 12 mois
  - Sur le terrain avec l'entreprise qui formalise le contrat avec le salarié recruté
  - 45 jours de formation
    - 28 jours de formation théorique en CFA
    - 17 jours de formation pratique en CFA
    - 5 jours de certification

## Le parcours (2/4)

### Objectifs opérationnels

- À l'issue de la formation, le participant sera capable de réaliser le montage et démontage d'une grue à tour GMA-GME ainsi que des missions de maintenance et diagnostic de 1er niveau, dans le respect des règles de sécurité liées à l'environnement d'activité.

### Aptitudes et compétences acquises à l'issue de la formation

- Mettre en œuvre la sécurité collective et individuelle sur un chantier par l'application de mesures de prévention, de protection et de secours
- Réaliser les séquences de montage/démontage de grues à tour (GMA-GME) et la mise en place des éléments en conformité avec les instructions du constructeur
- Réaliser la maintenance de premier niveau et un diagnostic de panne sur des grues à tour

### Durée & modalités

- Durée : 315 heures + 35 heures de certification (45 jours + 5 jours de certification)
- Immersion en entreprise sur 12 mois

### Format

- Inter-entreprises
  - En contrat de professionnalisation
  - En formation professionnelle continue
- 8 personnes minimum par session

# Le parcours (3/4)



## Méthodes & supports pédagogiques

### Méthodes pédagogiques

- Démonstrations pratiques
- Exercices de mise en situation
- Vidéos
- Support de formation
- Évaluations formatives

### Moyens techniques

- PC et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard
- Plateau technique composé de Grues à tour à montage par éléments (GME) et à montage automatisé (GMA) ainsi que tous les moyens auxiliaires de montage
- Matériels nécessaires aux formations induites : SST, Habilitation électrique BS-BE, AIPR, CACES R487



## Programme de formation

- **BLOC 1** : La mise en œuvre de la **sécurité collective et individuelle sur un chantier** par l'application de mesures de prévention, de protection et de secours
- **BLOC 2** : La réalisation des séquences de **montage/démontage de grues à tour** (GMA-GME) et la mise en place des éléments en conformité avec les instructions du constructeur
- **BLOC 3** : La réalisation de la **maintenance de premier niveau** et d'un diagnostic de panne sur des grues à tour
- **BLOC 4** : **Accompagnement à la rédaction du dossier professionnel d'expérience**
- **BLOC 5** : **Mises en situation pratique et préparation au passage devant le jury**
- **BLOC 6** : **Passage devant le jury**



## Intervenants

- Professionnels, experts dans leurs domaines d'intervention et dotés d'une solide expérience dans les activités de montage de grues à tour
- Consultants experts pour accompagner et animer collectivement et individuellement à la rédaction du dossier professionnel

# Le parcours (4/4)



## Evaluation de la formation

- Tout au long de la formation, évaluation formative permettant :
  - L'acquisition des compétences par remédiation pédagogique
  - La constitution d'un dossier de suivi des modules de formation et/ou évaluations réalisés, servant à l'évaluation certificative
- Chaque bloc de compétences est évalué au travers :
  - **D'une part**, de l'évaluation sommative en cours de parcours de formation constituée dans le dossier de suivi et comprenant également l'obtention :
    - **Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail,**
    - **Préparation à l'habilitation électrique indices BS-BE,**
    - **Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux niveau Opérateur**
    - **Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité® selon la recommandation 487 de la sécurité sociale**
  - **D'autre part**, d'épreuves réalisées devant un Jury :
    - **BLOC 2 :**
      - Étude cas dirigée sur la préparation d'une opération de montage de grue à tour
      - Montage d'une grue à tour à montage par éléments (GME)
      - Montage d'une grue à tour à montage automatisé (GMA)
    - **BLOC 3 :** Cas pratique face à une opération de maintenance et/ou de diagnostic de 1<sup>er</sup> niveau

# Le parcours (4/4)



## Evaluation de la formation

- Tout au long de la formation, évaluation formative permettant :
  - L'acquisition des compétences par remédiation pédagogique
  - La constitution d'un dossier de suivi des modules de formation et/ou évaluations réalisés, servant à l'évaluation certificative
- Chaque bloc de compétences est évalué au travers :
  - **D'une part**, de l'évaluation sommative en cours de parcours de formation constituée dans le dossier de suivi et comprenant également l'obtention :
    - **Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail,**
    - **Préparation à l'habilitation électrique indices BS-BE,**
    - **Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux niveau Opérateur**
    - **Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité® selon la recommandation 487 de la sécurité sociale**
  - **D'autre part**, d'épreuves réalisées devant un Jury :
    - **BLOC 2 :**
      - Étude cas dirigée sur la préparation d'une grue à tour
      - Montage d'une grue à tour à montage par éléments
      - Montage d'une grue à tour à montage automatisé
    - **BLOC 3 :** Cas pratique face à une opération de maintien

Durant la formation, les alternants suivent la formation CACES R487 catégorie 1 et 3. Les OF (ECIR, LIEBHERR, MANITOWOC) organisent les épreuves d'évaluation et ADECCO CFA délivre la certification suite aux évaluations transmises par les OF.

# Et concrètement ?

## Formation « Monteur de grue à tour » en contrat de professionnalisation

### DÉMARRAGES 2023

	ADECCO CFA & LIEBHERR	ADECCO CFA & MANITOWOC	ADECCO CFA & ECIR FORMATION
Régions	Ile-de-France	Rhône	Bouches-du-Rhône
Départements	77	69	13
Adresses	ZAC de Fregy. 6, rue Marguerite Perey 77610 FONTENAY TRESIGNY	5 rue Lavoisier  69780 SAINT-PIERRE DE CHANDIEU	Route d'Alleins  13370 MALLEMORT
<b>Dates</b>	<b>17 avril 2023</b>	<b>Avril 2023</b>	<b>24 avril 2023</b>
Reste à charge client final pour la formation	13 389€ H.T.	16 979 €H.T.	15 423€ H.T.



L'entreprise finance le salaire du collaborateur en alternance



# Financement

## OPCO

### Prise en charge OPCO minimum du coût pédagogique :

- > 9,15 € de l'heure soit 350 heures x 9,15 € = 3 202,50 € par alternant



## Aide de l'Etat « 1 Jeune, 1 solution »

### Prime de 2 000 € H.T par stagiaire

### Aide à l'embauche d'un demandeur d'emploi de 26 ans et plus

- > **Quel montant ?**
  - > L'aide s'élève à 2 000 €
  - > Elle est versée en 2 fois, à condition que le contrat soit toujours en cours d'exécution à la seconde date du versement
- > **Comment l'obtenir ?**
  - > Le formulaire de demande complété et signé doit être envoyé à Pôle emploi services, dans les 3 mois qui suivent le début du contrat





Le recrutement,  
l'accompagnement  
OPCO & la gestion de  
l'inscription en  
formation

# Le recrutement

Contact : Bruno DEMARQUAY  
+33 6 09 93 60 08

[bruno.demarquay@adeccogroup.com](mailto:bruno.demarquay@adeccogroup.com)

Centralise les besoins et les affecte aux agences sur du bassin d'emploi



Forfait au succès de 2800€ H.T.  
sans reprise de mission

# L'accompagnement OPCO

Mélanie POTTIER

+ 33 6 26 51 52 26

[melanie.pottier@adeccotraining.fr](mailto:melanie.pottier@adeccotraining.fr)

Vous aide à monter un dossier  
OPCO

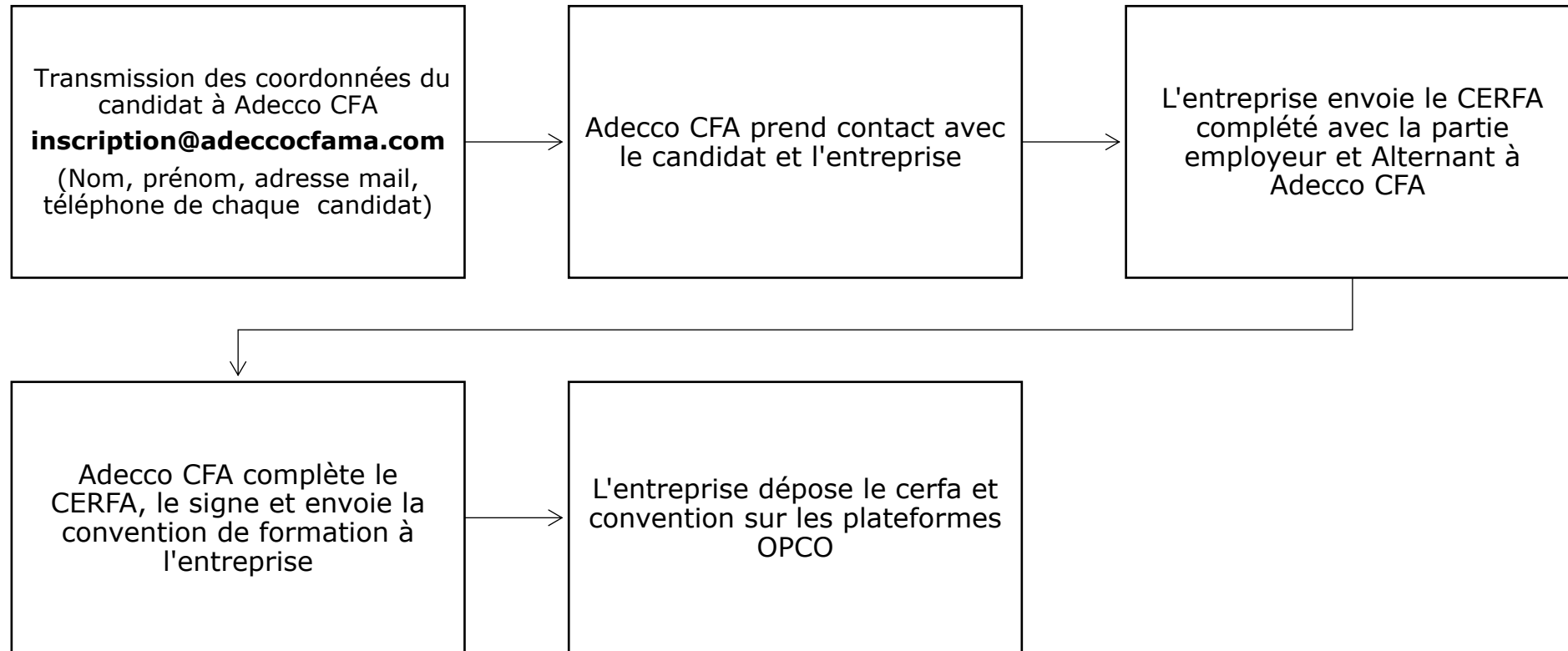


250€ H.T / stagiaire

# La gestion de l'inscription en formation

Les coordonnées du candidat sont à envoyer à **Adecco CFA** : [inscription@adeccocfama.com](mailto:inscription@adeccocfama.com)

Les stagiaires peuvent contacter Sophie SERY [sophie.sery@adeccotraining.fr](mailto:sophie.sery@adeccotraining.fr) et Maelle MAQUICHON [maelle.maquichon@adecco.com](mailto:maelle.maquichon@adecco.com) pour toute question ou demande de renseignement lors du parcours d'inscription





# La PMSMP

## Description

Les **périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)** sont ouvertes à toute personne faisant l'objet d'un accompagnement social et/ou professionnel personnalisé, quels que soient son statut, son âge ou le cadre de l'accompagnement. Toute PMSMP a un objet et un seul, obligatoirement l'un des trois fixés par la loi : découvrir un métier ou un secteur d'activité ; confirmer un projet professionnel ; ou initier une démarche de recrutement.

## Conditions d'éligibilité

- ✓ **Les personnes sans activité en parcours d'insertion** (par exemple : demandeurs d'emploi, inscrits ou non auprès de Pôle Emploi ; jeunes en demande d'insertion suivis par les missions locales ; demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés, accompagnés par Pôle emploi ou des Cap emploi ; bénéficiaires du RSA, au titre des actions mises en œuvre dans le cadre de leur contrat d'engagements)
- ✓ **Les personnes en activité engagées dans une démarche d'insertion ou de réorientation professionnelle** (par exemple : salariés accompagnés par les structures de l'IAE (Insertion par l'Activité Economique), directement prescriptrices ; travailleurs handicapés accueillis en ESAT ou salariés d'entreprises adaptées ; salariés en parcours emploi compétences, prescrit dans le cadre du contrat unique d'insertion (CUI) ; salariés menacés d'inaptitude dans le cadre d'une démarche de maintien dans l'emploi ou de reconversion ; salariés engagés dans une démarche active de recherche d'emploi, inscrits à ce titre à Pôle emploi, notamment dans le cadre d'anticipation de difficultés économiques.

## Durée

- **Durée maximale d'1 mois** (de date à date), de manière continue ou discontinue. Peut être exceptionnellement renouvelée en cas de non atteinte du ou des objectifs définis, également pour une durée maximale d'un mois (de date à date).

## Rémunération de l'apprenant

- Le **bénéficiaire n'est pas l'employé de la structure d'accueil et il n'est pas rémunéré par elle**. Il conserve le statut, le régime d'indemnisation ou la rémunération dont il bénéficiait antérieurement. **S'il est salarié, il retrouve son poste de travail à l'issue de la période.**
- **Un bénéficiaire salarié en insertion des SIAE ou en contrat aidé** peut effectuer une PMSMP soit en maintenant son contrat de travail soit, pour répondre à des cas particuliers, en le suspendant. Dans les deux cas, le bénéficiaire réintègrera son poste de travail ou un poste équivalent au terme de la période.